Réveillez-vous!

Le monde nouveau – une utopie?

PAGE 4

Navires, machines et hommes

PAGE 6

Le Congo belge, un géant africain qui s'éveille

PAGE 9

Qui sont les témoins de Jéhovah?

PAGE 12

22 FÉVRIER 1960 No 4

LA MISSION DE CE PÉRIODIQUE

Les sources d'information capables de vous tenir en éveil devant les problèmes vitaux de notre époque doivent être affranchies de la censure et ne jamais servir des intérêts particuliers. « Réveillez-vous ! » jouit d'une telle liberté. Il fait face aux réalités et publie librement les faits. Il n'est esclave d'aucune ambition ni obligation politiques et n'est pas asservi aux faiseurs de publicité dont la susceptibilité doit être ménagée. Les antiques traditions ne l'influencent pas. Pour vous parler sans contrainte, il garde son indépendance, mais n'en abuse pas et maintient son intégrité envers la vérité.

Ce périodique a recours aux agences d'information, mais ne dépend d'aucune. Il a des correspondants dans le monde entier et leurs reportages non censurés paraissent dans ses colonnes. Son point de vue est international. Imprimé en plusieurs langues, il est diffusé dans de nombreux pays et peut être lu par jeunes et vieux. Il traite de sujets variés tels que: Politique, commerce, religion, histoire, géographie, science, conditions sociales, merveilles de la nature, etc. On peut dire que son champ d'investigation est aussi vaste que la terre et aussi élevé que les cieux.

« Réveillez-vous ! » s'engage à suivre des principes justes, à démasquer des ennemis cachés, à mettre en garde contre des périls insoupçonnés, à défendre la liberté de chacun, à consoler les affligés et à réconforter ceux que découragent les échecs répétés d'un monde inique. Il donne en outre l'espérance certaine de l'établissement d'un monde nouveau fondé sur la justice.

Familiarisez-vous avec ce périodique ! Tenez-vous éveillé en lisant « Réveillez-vous ! »

Périodique bimensuel — Imprimerie:

WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY

117, Adams Street — Brooklyn 1, N. Y., U. S. A.

N. H. Knorr, Président — Grant Suiter, Secrétaire

Filiale en Suisse: — 39, Allmendstrasse, Berne 22

Editeur pour la Suisse: — ASSOCIATION DES TÉMOINS DE JÉHOVAH DE SUISSE

Rédacteur responsable: — François Zurcher

Tirage total: 3 000 000 d'exemplaires **Le numéro : 25 ct. NF en France, 2 fr. 50 en Belgique, 5 cents au Canada, 25 ct. en Suisse**

« Réveillez-vous ! » est publié en 21 langues:

Bimensuel — afrikaans, allemand, anglais, danois, espagnol, finlandais, français, grec, hollandais, italien, japonais, norvégien, portugais, suédois, tagalog.

Mensuel — cinyanja, coréen, indonésien, polonais, ukrainien, zoulou.

Bureaux	abonnement annuel (éditions bimensuelles)
Amérique, U.S., 117 Adams St., Brooklyn 1, N. Y.	$ 1
Belgique, 28, av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3	50 fr.
Canada, 150 Bridgeland Ave., Toronto 19	$ 1
France, Les Témoins de Jéhovah, 81, rue du Point-du-Jour, Boulogne-Billancourt, (Seine).	5 fr. N F
Suisse, 39, Allmendstrasse, Berne 22	5 fr.

Le tarif pour les éditions mensuelles est moitié moindre.

Le montant de l'abonnement devrait être envoyé au bureau de votre pays, en observant les prescriptions donnant toute garantie pour les paiements. Berne accepte les versements des pays dans lesquels l'Association n'a pas de bureau, mais seulement sous forme de mandat international. **Une fiche de renouvellement** est insérée dans les deux derniers numéros avant l'échéance de votre abonnement.

CHANGEMENT D'ADRESSE: Veuillez nous le signaler trente jours avant votre départ, en nous donnant la nouvelle et l'ancienne adresse (renvoyez-nous, si possible, la dernière bande d'envoi). Ecrivez au bureau de votre pays ou, à défaut, à 39, Allmendstrasse, Berne 22, Suisse.

Second class postage paid at Brooklyn, N. Y.

Awake! semimonthly — Vol. XLI No. 4

FRENCH EDITION — FEBRUARY 22, 1960

Printed in Switzerland

Sauf indication, la Bible citée dans « Réveillez-vous ! » est la version de Louis Segond.
Les abréviations accompagnant certaines citations renvoient aux versions bibliques suivantes:

AC - Version de l'abbé Crampon, édition de 1905
Da - Version de J.-N. Darby
Jé - Bible de Jérusalem
Li - Version du cardinal Liénart
NW - New World Translation of the Holy Scriptures
Sy - Version Synodale

SOMMAIRE

Soyons reconnaissants 3

Le monde nouveau — une utopie? 4

Navires, machines et hommes 6

Le Rhin, fleuve pittoresque et romantique 8

Le Congo belge, un géant africain qui s'éveille 9

Le « Pentagone » italien 11

« Ta parole est la vérité » Qui sont les témoins de Jéhovah? 12

La Cour suprême de Nouvelle-Zélande soutient les Témoins 13

Coup d'œil sur le monde 16

Réveillez-vous!

« C'est l'heure de nous réveiller enfin. »
— Romains 13:11

Volume XLI | Berne, 22 février 1960 | № 4

LA RECONNAISSANCE contribue pour une grande part au bonheur. En effet, les gens ingrats ne peuvent être heureux car ils sont enclins à être mécontents. Ce sont des personnes qui « se plaignent de leur sort ». — Jude 16.

Quoi d'étonnant alors qu'il existe de nombreux malheureux et mécontents puisque tant de gens ne témoignent aucune gratitude envers Jéhovah Dieu, la Source de nos plus grandes bénédictions. Nous vivons incontestablement dans les « derniers jours », époque où, selon la prédiction de l'apôtre de Jésus-Christ, les gens seraient « ingrats ». L'ingratitude envers le grand Donateur de toutes bonnes choses étant si générale, on comprend facilement pourquoi beaucoup de gens reçoivent des bienfaits de leurs semblables sans témoigner la moindre reconnaissance. — II Timothée 3:2.

Une bonne façon de montrer de la reconnaissance, c'est de donner en retour. Jésus déclara: « Donnez, et il vous sera donné. » En outre, le cœur doit inciter les lèvres à exprimer la gratitude qu'il ressent. — Luc 6:38.

On devrait enseigner aux enfants à être reconnaissants dès l'âge le plus tendre. Quand on est jeune, on oublie souvent d'exprimer sa gratitude. Parlant de sa propre jeunesse, le Dr Schweitzer a écrit dans ses souvenirs d'enfance qu'il est obsédé aujourd'hui par la conscience du peu de reconnaissance qu'il manifestait quand il était jeune. Il regrette, dit-il, que tant de ses amis soient morts sans qu'il leur ait exprimé tout le bien que lui avaient fait la bonté et les soins qu'ils lui prodiguaient. Il reconnaît que jusqu'à sa vingtième année, il ne faisait pas assez d'efforts pour exprimer la gratitude qu'il ressentait.

Nous ne devons pas accepter la bonté comme un dû. Bénéficions-nous de privilèges précieux? Ne considérons pas que c'est là une chose normale. Ne permettons pas à l'habitude d'émousser notre reconnaissance. Manifestons celle-ci en n'abusant pas des privilèges dont nous jouissons. Soyons modérés en toutes choses. Nous avons peut-être un ami qui possède une voiture et qui nous en fait souvent profiter. Il y a danger que l'habitude émousse notre reconnaissance pour ce service rendu. Gardons-nous de penser que si nous avons exprimé une fois notre appréciation, cela suffit pour toujours.

Nous pouvons remarquer à plusieurs symptômes que notre reconnaissance s'émousse, et notamment si nous avons tendance à nous plaindre et à être mécontents. Dans le désert, les Israélites murmuraient contre la manne que Dieu leur fournissait de façon miraculeuse. Ils recevaient ce bienfait si régulièrement qu'ils permirent à l'habitude d'émousser leur reconnaissance. Nous lisons: « Le ramassis de gens qui se trouvaient au milieu d'Israël fut saisi de convoitise; et même les enfants d'Israël recommencèrent à pleurer et dirent: Qui nous donnera de la viande à manger? Nous nous souvenons des poissons que nous mangions en Egypte, et qui ne nous coûtaient rien, des concombres, des melons, des poireaux, des oignons et des aulx. Maintenant, notre âme est desséchée: plus rien! Nos yeux ne voient que de la manne. » Ce manque d'appréciation se manifesta de manière plus grave encore car il est écrit: « Le peuple (...) parla contre Dieu et contre Moïse: Pourquoi nous avez-vous fait monter hors d'Egypte, pour que nous mourions dans le désert? car il n'y a point de pain, et il n'y a point d'eau, et notre âme est dégoûtée de cette misérable nourriture. » — Nombres 11:4–6; 21:5.

Il ressort de ce récit que l'ingratitude peut même nous inciter à parler contre Dieu. Les chrétiens désirent bénir Dieu. On leur enseigne à être reconnaissants pour les bienfaits qu'il leur dispense par l'intermédiaire de son Fils. En exprimant régulièrement sa gratitude, le chrétien se garde de murmurer contre Dieu. « Rendez continuellement grâces pour toutes choses. » — I Thessaloniciens 5:18; Ephésiens 5:20.

Quelles que soient les circonstances de notre vie, nous avons de quoi être reconnaissants. La Bible nous relate comment dix lépreux se présentèrent un jour à Jésus et le supplièrent: « Jésus, maître, aie pitié de nous! » Mais combien d'entre eux témoignèrent de la gratitude pour la grande bonté que Dieu leur manifesta par son Fils? Un seul, un Samaritain, qui tomba sur sa face aux pieds de Jésus et lui rendit grâces, « glorifiant Dieu à haute voix ». Ce Samaritain a dû être un homme reconnaissant même pendant qu'il était lépreux. Il avait de quoi être reconnaissant malgré sa maladie, aussi quand se produisit sa guérison miraculeuse, il ne manqua pas d'exprimer son appréciation. — Luc 17:12–18.

Chaque jour de notre vie devrait être un jour d'actions de grâces. Le vrai chrétien n'attend pas des occasions ou des jours spéciaux pour exprimer sa reconnaissance comme le font les Américains qui célèbrent un « jour d'actions de grâces » chaque année. Ceux qui prennent part à cette fête, pensent-ils en premier lieu à Dieu ou à eux-mêmes? Témoignent-ils de la reconnaissance quand ils mangent et boivent à l'excès? S'ils étaient vraiment reconnaissants envers Dieu, ils se sentiraient obligés de faire quelque chose pour lui. Lorsque nous apprécions la bonté de quelqu'un, nous avons beaucoup d'attachement pour cette personne. Mais ce monde, et en particulier tous ceux qui célèbrent le jour d'actions de grâces, ont-ils vraiment beaucoup d'attachement pour Dieu? Les masses de la chrétienté ne veulent même pas reconnaître qu'elles dépendent de Dieu, elles veulent se sentir libres et indépendantes. Etant parvenues, grâce à leur propre intelligence et à leur propre force à ce qu'elles considèrent comme le succès, elles ne se sentent nullement obligées envers Dieu.

Non seulement les masses de la chrétienté ne sont pas reconnaissantes pour les bienfaits naturels qu'elles doivent à

Dieu, mais encore elles font peu de cas du don de son Fils, du royaume de Dieu et des messagers de ce royaume. Les personnes vraiment reconnaissantes ne seraient-elles pas heureuses d'entendre la Parole de Dieu et d'apprendre la glorieuse bonne nouvelle du royaume établi de Dieu? En rejetant cette bonne nouvelle, les masses de la chrétienté révèlent quelle est leur véritable attitude de cœur. Manifestement, le passage suivant des Ecritures s'applique à elles: « Ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, et ne lui ont point rendu grâces. » — Romains 1: 21.

C'est pourquoi, Dieu a résolu d'exterminer ce monde « ingrat ». N'imitons donc pas un tel monde. Soyons toujours reconnaissants pour les bienfaits que nous recevons, que ce soit de la part de Dieu ou de la part de nos semblables. N'oublions pas que la reconnaissance procure le bonheur.

Le monde nouveau - une utopie?

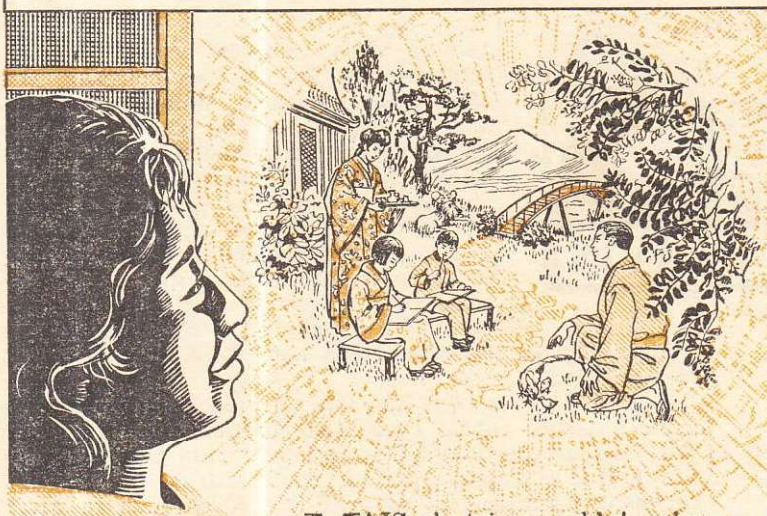

De notre correspondant au Japon

« MAIS c'est incroyable! » s'exclama Fumiko, la première fois qu'elle vit la tour de Tôkyô. Toutefois, cette tour qui s'élève à une hauteur de 333 mètres, était bien là devant ses yeux émerveillés. Si quelqu'un avait dit aux parents de Fumiko, quand ils avaient l'âge de leur fille, qu'un jour ils pourraient, tout en restant dans leur salon, regarder des matches de *sumo* ou de base-ball télévisés grâce à l'antenne montée sur la tour de Tôkyô, eux aussi se seraient exclamés: « Incroyable! » Et pourtant, aujourd'hui, la télévision fait partie de leur vie quotidienne. Et si la famille de Fumiko se fut exclamée: « Incroyable! » qu'auraient dit les chevaliers d'Edo, il y a cent ans, si on leur avait annoncé qu'un jour un géant comme la tour de Tôkyô dominerait la plaine de Kanto?

Remontons encore plus loin dans le passé, jusqu'à l'époque où les daïmyos exerçaient le pouvoir et que les clans des Genji et des Heïki luttaient pour la domination. Supposons qu'on eut dit à ces guerriers qu'un jour la lance et l'épée étincelantes seraient remplacées par une tige creuse qui cracherait la mort à une distance d'un kilomètre ou davantage, incontestablement, ils se seraient exclamés: « Incroyable! » L'idée du fusil moderne leur aurait semblé invraisemblable. Cependant, notre époque connaît le canon, le tank, l'avion à réaction et la fusée intercontinentale qui permettent de semer la destruction dans n'importe quelle région du globe en quelques instants. Nos ancêtres se seraient écriés « Incroyable! » si on le leur avait prédit. Nous qui vivons dans la seconde moitié du vingtième siècle, nous sommes obligés de reconnaître que toutes ces choses sont devenues des réalités, quoique des réalités horribles!

Lorsque l'homme se trouve en présence de l'inconnu ou d'une innovation, il est toujours enclin à s'exclamer: « C'est incroyable! » Bon nombre des grandes découvertes de l'histoire ont suscité cette réaction. Parfois, des faits scientifiques nouvellement découverts ou de nouvelles inventions ont même rencontré une vive opposition de la part de ceux qui préféraient ne pas y croire. Quand l'homme commença à sortir de l'âge des ténèbres et à découvrir que la terre n'est pas plate mais sphérique, l'Eglise catholique combattit âprement cette découverte. Lorsque Galilée inventa le télescope, au début du dix-septième siècle, les « pères » érudits de l'Eglise, redoutant cette invention, refusèrent de regarder le ciel à travers son instrument et se mirent à prêcher des sermons basés sur le texte: « Hommes de Galilée, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder le ciel? » Cependant, malgré l'incrédulité du clergé, le télescope était une réalité et il confirma l'hypothèse selon laquelle la terre est l'une des planètes d'un système planétaire.

Quand, au dix-neuvième siècle, la locomotive fit son apparition, certains prétendaient qu'il s'agissait d'un engin habité par un démon. Et pourtant, démoniaque ou non, croyable ou incroyable, la locomotive a joué un rôle capital dans le développement industriel et économique des cent années écoulées. De plus, elle a permis à des millions de personnes de connaître les plaisirs — ainsi que les inconvénients — des voyages transcontinentaux. Nos ancêtres de l'époque des Tokugawa n'auraient jamais cru pareille chose possible. De même, les matelots de Magellan qui peinèrent pendant des années pour naviguer autour du monde, n'auraient jamais cru qu'un jour des avions à réaction feraient le tour du globe en quarante-huit heures.

L'incroyable dans la nature

La nature renferme quantité de phénomènes incroyables. Le dîneur qui se régale d'une anguille succulente, ne trouvera-t-il pas incroyable qu'il existe une anguille électrique? Pourtant, s'il visitait les fleuves de l'Amérique du Sud et essayait de saisir une de ces créatures visqueuses et glissantes, il recevrait un choc de 700 volts qui lui ferait perdre à la fois son incrédulité et son appétit! De plus, des recherches récentes ont révélé que cette anguille, grâce à l'émission d'impulsions électriques, peut déceler la présence d'objets dans l'eau dans un rayon de plusieurs mètres. « Incroyable! » diront certains. Peut-être, mais néanmoins vrai, si bien que l'homme moderne donnerait gros pour connaître le secret du système de « radar » de l'anguille.

Mais les « batteries » et le « radar » de l'anguille électrique, ne sont pas les seules merveilles naturelles qui existaient déjà des millénaires avant l'apparition de

l'homme et dont celui-ci commence seulement à pénétrer les secrets qu'il imite dans ses inventions modernes. Le radar de l'anguille, le sonar de la chauve-souris, la propulsion par réaction du calmar, le système de navigation des oiseaux migrateurs, le vol du colibri (semblable à celui de l'hélicoptère) et le système de climatisation de la ruche des abeilles, sont autant de merveilles de la nature qui sont devenues des « inventions » de la science moderne, quoiqu'elles aient existé bien longtemps avant la création de l'homme. Ce sont également autant de preuves qu'une Intelligence suprême, de loin supérieure à celle de l'homme, a conçu et créé de telles merveilles. La même Intelligence suprême a mis dans la nature toutes les ressources et les forces prodigieuses qui rendent possibles les inventions humaines. Malheureusement, l'homme se sert de ces merveilles en premier lieu pour détruire, et non pour améliorer le sort de l'humanité.

D'autres s'exclameront encore: « Il est incroyable qu'une Intelligence suprême, un Dieu tout-puissant ait créé toutes ces choses! » N'en déplaise à l'athée et à l'agnostique, tous les faits s'unissent pour répondre: « Non seulement c'est croyable mais c'est incontestablement vrai! »

Raisons de croire aux prophéties bibliques

Jéhovah Dieu, l'Architecte et le Constructeur suprême est également l'Auteur par excellence. Le récit incomparable du Livre divin, la Sainte Bible, est plus glorieux encore que toutes les merveilles de la nature et les applications que l'homme en a faites. Cet ouvrage est le livre le plus scientifique qui soit, le seul qui ne doive pas être modifié tous les dix ou quinze ans suivant les derniers progrès de la science. Quoique ce livre commençât à être rédigé il y a 3500 ans, il est toujours aussi digne de confiance qu'alors, il est même plus utile à l'humanité à l'heure actuelle qu'à l'époque où son grand Auteur le fit écrire. Si ceux qui s'exclament « Incroyable! » étudiaient la Bible, ils seraient obligés d'admettre eux aussi qu'elle est digne de confiance et véridique.

Citons comme exemple les prophéties bibliques. Nombreux sont les moqueurs qui s'exclament « Incroyable! » quand on leur parle du cataclysme universel d'Harmaguédon. N'est-ce pas là ce que disait le monde du temps de Noé, si content de lui-même, quand Dieu l'avertit de l'imminence du déluge? Mais qui avait raison? Il est écrit: « C'est par la foi que Noé, divinement averti des choses qu'on ne voyait pas encore, et saisi d'une crainte respectueuse, construisit une arche pour sauver sa famille; c'est par elle qu'il condamna le monde, et devint héritier de la justice qui s'obtient par la foi. » (Hébreux 11:7). Les incrédules périrent dans les eaux.

Quand Ezéchiel, Jérémie et d'autres prophètes prédirent la destruction de la Jérusalem apostate, la population inique de cette ville refusa de croire à l'avertissement (Jérémie 26:8,9; 28:10,11). Cependant, les prophéties se réalisèrent à la lettre, même celles qui concernaient le retour d'un reste de Juifs à Jérusalem exactement soixante-dix années plus tard (Jérémie 25:11). Ultérieurement, Jérusalem retomba encore dans l'apostasie. Jésus prédit sa destruction mais ses contemporains ne croyaient pas à ses paroles; ils se moquaient de lui alors qu'il pendait au poteau de supplice et ils l'injuriaient en disant: « Hé! toi qui détruis le temple. » (Matthieu 24:1,2; Marc 14:58; 15:29). Toutefois, comme Jésus l'avait prédit, Jérusalem fut détruite par l'armée romaine en l'an 70 de notre ère et plus d'un million d'incrédules périrent avec elle.

Projetant leur faisceau lumineux jusqu'à notre siècle, d'autres prophéties bibliques trouvent une réalisation remarquable dans les événements catastrophiques de l'ère nucléaire et notamment dans la lutte engagée entre le « roi du septentrion » communiste et le « roi du midi » démocratique (Luc 21:25, 26; Daniel, chap. 11). La Parole inspirée nous prévient que lors de la bataille divine d'Harmaguédon, aujourd'hui imminente, Jéhovah débarrassera la terre de tous les méchants. Bien que jusqu'à présent, toutes les prophéties bibliques se soient réalisées, les ignorants (sages à leurs propres yeux) continuent à s'écrier: « Incroyable! » Mais la prophétie biblique tonne sa réponse, affirmant que le monde inique de l'ère de la conquête de l'espace sera détruit « par la parole de Dieu ». Sa consommation ardente est tout aussi certaine que la destruction du monde corrompu des jours de Noé et des deux villes apostates de Jérusalem (II Pierre 3:3–7). La chrétienté, sa partie la plus hypocrite, coupable d'avoir versé le sang et d'avoir commis tous les crimes antichrétiens, n'échappera pas au jugement divin (Jérémie 7:12–15; 14:13–15). « Incroyable! » dites-vous? Et pourtant, vous vivrez peut-être pour voir l'accomplissement de ces prédictions qui se réaliseront aussi sûrement que toutes les autres prophéties bibliques.

Au cours de l'histoire, les humains, devant quelque innovation ou une prédiction biblique, ont toujours été enclins à s'exclamer: « Incroyable! » Mais combien de fois l'incroyable ne s'est-il pas révélé vrai? Aussi incroyables qu'auraient semblé à nos ancêtres les merveilles scientifiques modernes, ces merveilles n'en sont pas moins devenues des réalités aujourd'hui. Aussi incroyables qu'ont semblé les prophéties bibliques à ceux qui les ont entendues pour la première fois, elles se sont toujours réalisées à la lettre. Ces mêmes prophéties prédisent infailliblement non seulement la destruction de l'ordre de choses inique qui domine sur la terre mais encore l'établissement d'un monde nouveau de paix et de justice. De plus, ce grand changement aura lieu dans un avenir immédiat. Aujourd'hui, Fumiko, ses parents et d'innombrables autres personnes de bonne volonté ont l'occasion d'étudier la Bible avec les témoins de Jéhovah afin de prendre connaissance des choses merveilleuses qui attendent l'humanité et de dire « C'est vrai! » Des merveilles inconnues jusqu'à présent sont sur le point de se produire devant les yeux des hommes craignant Dieu.

LA JOIE DU TRAVAIL

« Nous nous sommes accoutumés à évaluer le travail en fonction de l'argent qu'il rapporte », écrit Dorothy L. Sayers dans *Unpopular Opinions*. Cet écrivain anglais poursuit: « Ceux qui croient encore que l'on devrait travailler par amour du travail, pour le simple plaisir qu'il procure, deviennent de plus en plus rares, et — ce qui pis est — on tend de plus en plus à éliminer de telles personnes des charges publiques, à les priver de tout contact avec le public. Nous les trouvons bizarres, excentriques, et une presse servile (...) nous persuade de les considérer comme absurdes, méprisables. Ce n'est qu'en temps de crise, de désastre national, que nous nous rendons compte combien nous avons besoin d'hommes qui mettent leur travail avant l'argent, avant le succès, avant leur propre personne, bref, avant tous les étalons employés habituellement pour évaluer le travail. »

NAVIRES, MACHINES ET HOMMES

au travail dans un port moderne

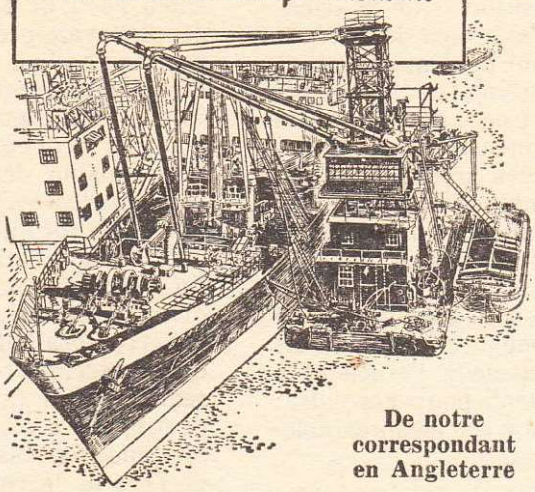

De notre correspondant en Angleterre

ENDOMMAGÉ par les glaces et faisant eau, le S.S. Consuelo (cargo pour le transport du blé) avance péniblement vers la cale sèche N° 2, le plus grand bassin de radoub du port de Hull. Les remorqueurs, qui l'ont serré de près, l'abandonnent aux soins des ouvriers du port qui, sur chacun des quais, enroulent les amarres autour des bollards. Lentement, les treuils électriques du navire rapprochent son étrave endommagée, bollard par bollard, de l'extrémité amont de cette cale de cent soixante mètres de longueur.

Les portes hydrauliques et les vannes se ferment. Dans la station des pompes, située à huit mètres et demi sous terre, les énormes pompes centrifuges se mettent à ronfler. L'indicateur du niveau d'eau, qui montrait une profondeur de plus de huit mètres, commence à baisser au fur et à mesure que 136 000 litres d'eau par minute jaillissent par l'orifice de sortie plus haut.

A la surface, des équipes de trois hommes lancent des cordes (munies de plombs blancs pour marquer le centre du bassin, large de vingt-huit mètres) à travers l'avant et l'arrière du navire. Grâce aux instructions qu'on leur crie, les hommes aux palans et aux poulies manœuvrent le bâtiment de façon à placer la quille exactement sur la ligne médiane. On mesure les distances entre la carène et les bajoyers du bassin puis d'autres équipes fixent des épontilles entre la coque et les gradins. Entretemps, le niveau de l'eau continue de baisser.

Des équipes de quatre hommes armés de brosses à long manche, s'installent sur deux radeaux. Ils avancent le long de la carène en s'aidant des cordes suspendues depuis l'avant jusqu'à l'arrière du navire. Leur tâche consiste à laver la coque et à l'apprêter pour l'opération de peinture.

L'eau diminue de plus en plus. La quille du navire repose maintenant sur les tins et les ouvriers calent d'autres épontilles en place. Dès que la passerelle est jetée, les mécaniciens vont à bord pour remplacer des rivets dans les plaques de la chambre des machines. Les compresseurs d'air, les perforatrices à air comprimé et les machines à souder électriques, sont installés sur les bajoyers du bassin.

Bientôt, les tins sont visibles; ils ont une hauteur d'un mètre vingt et sont très rapprochés les uns des autres. Une heure et demie après la mise en marche des pompes électriques, d'une puissance de 495 chevaux, le Consuelo est mis complètement à sec; sa haute coque, soutenue par vingt-huit épontilles, est équilibrée sur les tins.

Les experts évaluent les dégâts pendant qu'on installe les chevalets et l'échafaudage qui permettront aux ouvriers de repeindre la coque et de travailler sur l'énorme hélice de bronze phosphoreux. Un des mécaniciens explique: « Normalement, le Consuelo fait la traversée jusqu'à New-York mais il est monté jusqu'à Montréal où il a rencontré de la glace. » Les quatre pales de l'hélice sont endommagées. On installe des phares pour faciliter le travail de nuit, tandis que des foreurs grimpent sur l'hélice pour enlever du moyeu la couche de béton protégeant les énormes écrous qui maintiennent les pales en place.

Dans la cale sèche voisine, le N° 1, on vient de terminer la remise en état semestrielle de l'Empire Parkeston, un transport de troupes. L'outillage vient d'être enlevé et les gigantesques vannes sont sur le point de s'ouvrir. Une double cataracte se précipitera à travers les conduits recourbés pour remettre le navire à flot. Dans quarante-cinq minutes, il pourra sortir lentement du bateau porte donnant accès au bassin King George.

Mais il nous faut quitter les cales sèches pour visiter le reste de ce port historique (vieux de huit cents ans), troisième en importance de la Grande-Bretagne. En effet, le port de Hull s'étend sur onze kilomètres le long de la rive septentrionale du Humber. Chaque année, plus de 7000 navires y amarrent, représentant un tonnage net de plus de 5 500 000 tonnes. Plus de 10 000 000 de tonnes de marchandises, pour une valeur totale de £ 350 000 000, y sont embarquées et débarquées.

Près de vingt kilomètres de quais

Le port de Hull possède onze bassins, dont l'eau a une superficie totale de 80 hectares, et près de vingt kilomètres de quais. Il est utilisé par les grands cargos qui desservent les principaux ports du monde.

Le réseau de voies ferrées qui sillonnent les terre-pleins, comportent 500 kilomètres de rails. Mouillé du côté méridional du bassin King George, un cargo scandinave, lourdement chargé de bois de soutènement pour les mines, décharge sa cargaison dans des rames formées de cinquante wagons à marchandises. Huit grues (le port possède en tout plus de deux cents grues hydrauliques et électriques d'une capacité de quarante tonnes ou moins) sont en action à cet endroit. On laisse les élingues autour des énormes paquets de bois pour éviter de les élinguer de nouveau dans les parcs de stockage.

Arthur Harland, un mécanicien de locomotive, nous explique que le mouvement des trains nécessite un travail fiévreux. Les débardeurs travaillent à la pièce. « Aussitôt qu'ils s'arrêtent pour la pause de midi, explique-t-il, nous devons accrocher les rames à la locomotive et les conduire au parc de stockage. Il faut que les wagons soient de retour pour l'heure où les débardeurs reprennent le travail. La même chose se passe lors de la pause du soir. »

Dans le parc de stockage (d'une superficie de six hectares) desservi par dix-huit voies ferrées, des grues mobiles se déplaçant sur rails et actionnées par des moteurs diesel, déchargent les paquets de bois. Une certaine quantité de ceux-ci est débarrassée des élingues et on en construit, aux quatre coins du vaste parc, des colonnes carrées d'une hauteur de quinze mètres. Les autres paquets de bois sont entassés et maintenus en place par des traverses. Des millions d'étais de mine forment ainsi des murailles odorantes d'une hauteur de quinze mètres et d'une longueur de quatre-vingt-dix mètres. Trois séries de rails parcourent les « gorges » entre ces murailles. On laisse le bois entassé de la sorte pour qu'il sèche.

La manutention rapide du charbon

Dix élévateurs de wagons et quatre courroies transporteuses embarquent le charbon à des vitesses remarquables. Les élévateurs soulèvent le wagon puis le basculent de manière à déverser le contenu sur une glissière qui le fait tomber dans la cale du navire. Les courroies transporteuses travaillent plus vite encore car elles permettent de charger 800 tonnes par heure. Les wagons descendent une pente au rythme de plus d'un par minute. Ils sont arrêtés par des grappins et basculés à un angle de quarante-cinq degrés. Des sections de la plate-forme soutenant les rails basculent en même temps laissant des ouvertures par lesquelles le charbon tombe dans une trémie qui alimente une courroie souterraine. Celle-ci monte le charbon jusqu'à une glissière qui l'amène directement dans la cale du navire. Deux wagons s'ouvrant en bout vident simultanément leur contenu sur la courroie, se redressent et continuent de descendre la pente, faisant place aux deux suivants. « Auparavant, le charbon et le coke constituaient les principales marchandises embarquées à Hull, nous déclare M. Harland, pendant que nous devisons à côté

de la courroie transporteuse No 7, mais aujourd'hui, nous en exportons beaucoup moins. »

Toutefois, les installations hautement mécanisées ne chôment pas grâce aux importations de grains déchargés généralement au bassin King George. Une grande partie des céréales consommées en Angleterre passe par le port de Hull et une des principales industries de la ville est la minoterie et la fabrication de produits dérivés des grains.

Le déchargement des grains par aspiration

Au quai No 1 dans le bras nord-ouest du bassin King George, un élévateur flottant est en train d'aspirer la cargaison d'un cargo de 10 000 tonnes pour le transport de grains. Deux mâts de charge s'avancent de l'élévateur, leurs longs tuyaux plongés dans la cale avant du navire. Des pompes aspirent le grain au rythme de trois tonnes par minute. Il est pesé automatiquement et déversé sur une glissière qui le décharge dans une allège amarrée à côté du cargo.

Un autre élévateur pneumatique installé sur la terre ferme (il en existe quatre) élève ses mâts de charge et manœuvre de façon à descendre ses énormes « trompes » dans la cale arrière. Elles s'enfoncent dans le grain doré mais bloquent la machine automatiquement si elles rencontrent un obstacle quelconque. Deux pompes à vide à trente-six clapets, actionnées par des moteurs d'une puissance de 175 chevaux, aspirent le grain à raison de 120 tonnes par heure. D'autres moteurs l'envoient vers des glissières qui le déversent dans des trous d'homme pratiqués dans le quai.

John Hewson, mécanicien amical à la voix douce, dont la tâche consiste à veiller à ce que ces colosses aspirent le grain avec un maximum d'avidité, est juché en haut de l'installation gigantesque. Il nous montre l'appareil de dépoussiérage. « L'enlèvement des sacs de poussière fournit assez de besogne pour occuper un homme », explique-t-il.

M. Chapman, blond et aimable, qui, depuis vingt-deux ans entretient les machines de l'immense silo (d'une capacité de 40 000 tonnes) nous fait voir ce qui arrive au grain par la suite.

Des courroies transporteuses souterraines, très rapides, amènent le grain jusqu'aux élévateurs installés dans le silo, lesquels le transportent en godets jusqu'aux appareils de pesage. Il est pesé automatiquement puis déversé dans quatre élévateurs qui le montent au cinquième étage, le plus élevé, où il passe sur des courroies transporteuses. Celles-ci l'amènent aux glissières mobiles qui le répartissent entre les diverses cellules. Le silo comporte 288 de ces petits compartiments carrés qui mesurent 3 m. 7 de côté et 15 mètres de profondeur. Ils ont une capacité d'environ 140 tonnes.

Le grain s'écoule par des trémies à la base des cellules pour être débité en sacs ou en vrac après un second pesage automatique. Il faut deux secondes seulement pour remplir un sac avec une quantité donnée de céréale. On charge les sacs à la main dans les camions et les wagons attendant près des quais de chargement, tandis que les chalands sont chargés au moyen de courroies transporteuses.

D'autres cellules laissent s'écouler le grain sur des courroies transporteuses aériennes qui traversent le quai. Depuis le moment où il entre dans le port de Hull jusqu'au moment où il le quitte, le grain n'est touché par aucune main.

Les ponts-grues

Jetons également un coup d'œil sur les installations pour le débarquement et la manutention de la laine, situées dans le bras nord-ouest du bassin King George où arrive 40 pour cent de la laine importée. De hautes grues à portique (c'est-à-dire montées sur une arche en forme de U renversé) sont en train de décharger des balles de laine arrivées du Panama. Les balles sont triées et marquées dans les hangars à deux étages donnant sur le quai et pourvus de ponts-grues. La laine est acheminée ensuite vers des entrepôts modernes et bien éclairés. Les camions et les rames de wagons stationnés près des quais de chargement s'étendant d'un bout à l'autre du vaste magasin (long de 240 mètres) reçoivent les balles et les transportent jusqu'à la région occidentale du comté d'York, cœur de l'industrie lainière.

Non seulement la laine, mais de nombreuses marchandises périssables passent par les hangars (qui ont une superficie de 22 200 mètres carrés) du bassin King George. L'énorme grue flottante autopropulsée de quatre-vingts tonnes, dont la hauteur de levage est de vingt-neuf mètres au-dessus des pontons, est mouillée d'habitude dans ce bassin quoiqu'elle soit utilisée également dans les autres. Nous pouvons la voir à l'œuvre dans le bassin Alexandra où la grue fixe de cent tonnes est située également.

Les pipe-lines du quai septentrional du bassin Alexandra relient un des trois réservoirs (d'une capacité de 15 000 tonnes) avec un navire chargé de mélasse, amarré à ce quai. Edward Marshall, de la *United Molasses Company Limited*, nous informe que les pompes envoient 12 000 tonnes de mélasse en soixante-douze heures dans les conduits qui ont une longueur de quatre-vingt-dix mètres. Lorsqu'on lui demande comment une substance aussi visqueuse parvient à couler dans les longs conduits, Marshall explique en souriant: « La mélasse est maintenue à l'état fluide par de la vapeur circulant dans des serpentins dans les réservoirs du navire. Nous recevons ici les cargos venant des Antilles portant des charges allant jusqu'à 12 000 tonnes. La mélasse entre dans la composition d'aliments pour le bétail. »

Près du bassin Alexandra, deux courroies transporteuses électriques pour le charbon s'étendent sur une distance de 120 mètres jusqu'au River Pier dans le Humber. A cet endroit, la profondeur de l'eau n'a jamais moins de cinq mètres et demi. C'est à ce débarcadère, qui mesure près de 400 mètres, que l'on décharge les fruits et les légumes venant du continent, ce qui évite aux navires d'entrer dans le port.

Des installations pour une valeur de £1 750 000

Le nouveau quai Riverside servant au débarquement de passagers et de marchandises et dont la construction et les installations ont coûté £ 1 750 000, vient d'être inauguré. Il remplace l'ancien quai, détruit par des bombes incendiaires en 1941, qui était en usage depuis trente-quatre ans. Le nouveau quai fournit des postes de mouillage en eau profonde indépendamment de la marée, la profondeur variant entre six et douze mètres. Cet avantage et les dispositions permettant l'évitage et l'évolution rapides des navires, réduit de plusieurs heures la navette jusqu'aux ports continentaux.

Le chalutier Arctic Hunter, profitant de la marée, est en train de sortir du bassin Saint Andrew pour mettre le cap sur l'Islande. Les plus grands chalutiers du monde sont parmi les 2000 bateaux de pêche qui passent par ici. On examine et on répare les chalutiers à intervalles réguliers dans les quatre cales de halage situées dans le prolongement du bassin Saint Andrew.

Un grand pétrolier est amarré au débarcadère No 1, en forme de T, à Salt End, l'extrémité orientale du port. Le pétrole jaillit de la cale qui a une capacité de 17 000 000 de litres. Des pipe-lines le conduisent aux réservoirs situés à 800 mètres du quai et qui peuvent contenir 310 000 000 de litres. Les bateaux-citernes côtiers embarquent le pétrole par pipe-line également. En 1958, les importations de pétrole passant par le port de Hull connurent une augmentation de 12,5 pour cent.

Trois des bassins s'étendent presque jusqu'au cœur de la ville de Hull où les pittoresques étraves s'élèvent majestueusement tout près des devantures des magasins.

Aux bureaux administratifs du port, situés à Victoria Square, un fonctionnaire de la Commission britannique des Transports, vérifie ses listes. « Actuellement, dit-il, il y a 55 cargos et 32 chalutiers au port. C'est à peu près normal. Plus de 6000 hommes y travaillent. »

Des navires qui parcourent toutes les mers du monde! Des machines gigantesques! Six mille travailleurs! Ce vaste port est lui-même une immense machine recevant et expédiant les marchandises les plus variées, depuis les allumettes jusqu'aux grosses pièces d'un poids de cent tonnes.

Le Rhin, fleuve pittoresque et romantique

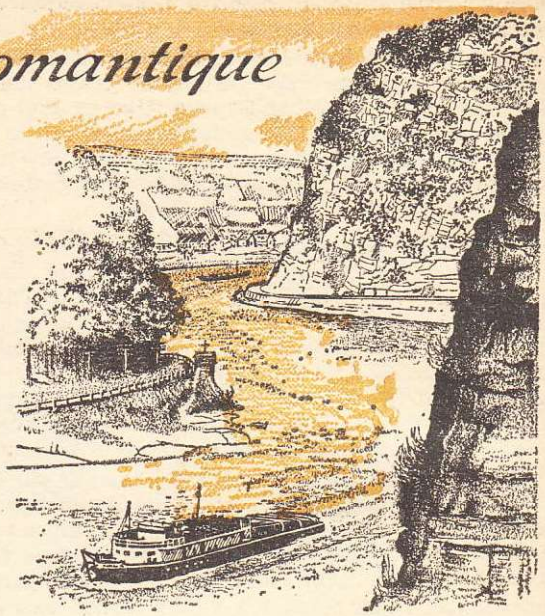

De notre correspondant en Allemagne de l'Ouest

SI JOHANN STRAUSS avait vécu à Mayence, à Coblence ou à Cologne, il aurait sans doute intitulé une de ses valses « *An Dem Wunderschönen Rhein* » car, en vérité, le Rhin est d'une beauté merveilleuse. Ce fleuve majestueux de 1300 kilomètres de long, prend naissance dans les Alpes suisses et serpente à travers l'Europe centrale avant de se jeter dans la mer du Nord aux Pays-Bas. Célèbre dans l'histoire tant ancienne que moderne, sans égal quant aux légendes qui s'y rattachent, artère commerciale d'une valeur inestimable, le Rhin est indiscutablement un fleuve remarquable.

La partie la plus pittoresque est incontestablement le Rhin moyen, entre Bingen et Bonn; c'est d'ailleurs un des lieux d'Europe qui attirent le plus de touristes. Scintillant gaiement au soleil, mystérieux et impressionnant par temps couvert ou brumeux, ce fleuve est toujours plein de séduction. C'est sur les bords escarpés du Rhin moyen que se dressent la plupart des châteaux romantiques qui font la célébrité de cette voie d'eau.

C'est également le long du Rhin moyen que l'on trouve les célèbres vignobles dont on tire les non moins célèbres vins du Rhin. Les coteaux sont rocheux mais les terres entre les roches sont aménagées en terrasses qui permettent de cultiver les vignes en rangées sur les pentes raides. Les fortes pluies érodent en grande partie le sol arable qu'il est nécessaire de remplacer. Quel travail pénible que de monter ces collines escarpées avec des paniers de terre qu'il faut déverser sur les endroits dénudés! Plus tard, quand les raisins commencent à mûrir, des gardes armés sont postés dans de petites cabanes dressées aux endroits stratégiques. Leur tâche consiste à empêcher qui que ce soit de pénétrer dans les vignobles avant les vendanges. Après la récolte, les raisins sont transportés aux pressoirs et transformés en vins qui sont expédiés, comme ambassadeurs du charme du Rhin, aux régions éloignées de la terre. La plupart des villages nichés dans les collines protectrices célèbrent la fête des vendanges; des visiteurs venus des alentours prennent part aux réjouissances et aux chants, en dégustant, évidemment, un bon verre de vin.

Sites intéressants

Nombreux sont les sites intéressants et inoubliables des bords du Rhin. Bien entendu, pour les apprécier pleinement, il faut les voir car même la description la plus vivante reste de loin au-dessous de la réalité. Sans conteste, un des lieux les plus pittoresques est une haute colline près de Rudesheim sur le sommet de laquelle se dresse une statue, l'impressionnant *Niederwalddenkmal* (littéralement « monument des bois inférieurs »). De cette éminence, on découvre un panorama magnifique du fleuve et du pays environnant. La statue fut élevée entre 1877 et 1883 pour commémorer les victoires remportées au cours de la guerre de 1870-1871 (contre la France). Elle représente une femme, la *Germania* — symbolisant l'Allemagne — une épée à la main, veillant sur le Rhin. La statue proprement dite a une hauteur d'environ onze mètres et son socle une hauteur de vingt-cinq mètres. Le tout constitue une sorte de contrepartie allemande de la statue de la Liberté.

On ne peut oublier non plus la Tour des rats située sur une île près de Bingen. Une légende raconte que pendant une famine qui sévit dans la région, l'archevêque Hatto de Mayence fit rassembler dans une grange des pauvres gens du voisinage en promettant de leur donner à manger. Au lieu de quoi, il mit le feu à la grange brûlant vifs tous les occupants. Puisqu'il compara ses malheureuses victimes à de la vermine, dit-on, il fut traqué par des rats pendant le reste de sa vie. Il se réfugia dans cette tour où il fut contraint de monter de plus en plus haut, dévoré par la peur des hordes de rats affamés qui se rongeaient un chemin à sa poursuite. Finalement, la justice immanente triompha! Aujourd'hui, la Tour des rats est affectée à un usage utile car elle sert de poste sémaphorique pour les centaines de bateaux qui, journellement, montent et descendent le fleuve.

L'endroit le plus spectaculaire des bords du Rhin est la Lorelei, gigantesque promontoire rocheux de 128 mètres qui descend à pic dans l'eau. C'est à l'endroit où la Lorelei fait saillie dans le fleuve que celui-ci est le plus resserré et le plus profond. Le nom de ce rocher dérive des vocables *ley* (falaise) et *luren* (attirer) et signifie « les falaises qui attirent », ou encore « les esprits qui attirent ». En effet, selon une légende, une belle ondine avait l'habitude de s'asseoir sur ce rocher pour peigner ses longs cheveux blonds et chanter des chansons si ensorcelantes que les bateliers, dans leur désir d'approcher le plus près possible, s'en venaient fracasser leur bateau sur les écueils. Du haut de la Lorelei, on découvre une vue inoubliable du courant impétueux du Rhin. De cette hauteur, les péniches qui le sillonnent, ressemblent à des jouets sur un petit étang. La légende de la Lorelei est si bien connue qu'elle est devenue pour ainsi dire le symbole du Rhin.

Le romantisme

Ce sont les châteaux qui confèrent au Rhin son caractère romantique. Vers la fin du Moyen Age, ils formaient le centre de la culture allemande, les treizième et quatorzième siècles étant célèbres pour la construction de châteaux forts. Toutefois, le style de ces châteaux n'est pas propre à l'Allemagne; ce genre d'architecture y fut implanté par les croisés revenant du Moyen-Orient. Bien que la plupart de ces édifices soient en ruines à l'heure actuelle, quelques-uns ont été restaurés afin de les rendre plus attrayants pour les touristes.

La visite d'un des châteaux du Rhin, bien qu'intéressante, détruit les illusions du visiteur au sujet des beaux chevaliers dans leur armure luisante et des belles damoiselles vivant au milieu de la splendeur, de la gaieté et des fêtes. Loin d'être des édifices chauds et lumineux, ils sont froids, mornes et sombres. Au Moyen Age, ils remplirent sans doute le rôle auquel ils étaient destinés. Certains sont énormes et pour cause car ils devaient abriter non seulement les propriétaires mais encore une armée de domestiques et de serfs.

Les châteaux forts servaient également de lieux de refuge en temps de guerre, c'est pourquoi ils furent construits sur des rochers élevés ou d'autres éminences. Ils étaient situés à des endroits si stratégiques qu'ils ne pouvaient être

pris qu'au moyen d'un long siège. A l'époque de leur construction, ils étaient pour ainsi dire inexpugnables, mais l'avènement de nouvelles armes les rendit inutiles et ils furent abandonnés en faveur de fortifications plus modernes. Cependant, même leurs ruines donnent au Rhin un caractère romantique.

Les vieilles légendes contribuent aussi au romantisme du Rhin. *Rolandseck* (le coin de Roland) est situé à l'endroit d'où Roland, neveu de Charlemagne, contemplait, dit-on, le cloître qui abritait son Hildegonde bien-aimée, devenue religieuse après qu'elle eut appris la fausse nouvelle selon laquelle il avait été tué au combat. Roland ne tarda pas à mourir de chagrin. Deux châteaux du douzième siècle sont appelés « les Frères ». La légende à leur sujet relate comment deux frères aimaient la même jeune fille. Après de nombreuses vicissitudes, ils finirent par faire vœu de célibat quand l'objet de leur affection prit le voile.

Une voie vitale de communication

Cependant, la valeur du Rhin n'est pas uniquement d'ordre romantique. Depuis l'époque de la Rome ancienne, ce fleuve sert de voie de communication. En 55 av. J.-C., Jules César construisit un pont sur le Rhin et, deux ans plus tard un autre. C'est au commerce romain florissant que l'on doit en grande partie, la construction de plusieurs des villes rhénanes les plus célèbres telles que Mayence, Coblence, Bonn et Cologne. Déjà en 38 av. J.-C., Mayence était une garnison romaine et en l'an 50 de notre ère, Cologne était une ville bien établie. Vers la fin du Moyen Age, elle était la plus grande ville d'Allemagne et ce fut seulement beaucoup plus tard que Berlin la surpassa en importance. Cologne a été surnommée « la Rome allemande » puisque le catholicisme y est très prospère. Elle est surtout connue pour sa cathédrale gothique et sa fameuse Eau de Cologne.

Le touriste s'étonne souvent du grand nombre de bateaux sillonnant le Rhin, si lourdement chargés que l'eau atteint la ligne de flottaison. Chaque année, plus de 10 000 bateaux de huit types transportent plus de 100 000 000 de tonnes de marchandises (109 000 000 de tonnes en 1957). Près de la moitié des transports consiste en charbon. Les autres marchandises comprennent le sable, les pierres, les minerais, le bois, les céréales, les automobiles et le vin.

Sauf quelques interruptions en temps de guerre, le Rhin est ouvert à la navigation internationale depuis 1868, aussi voit-on le pavillon de nombreuses nations flottant au mât des péniches et autres bateaux. Un système de signalisation à l'aide de cornes et de sémaphores facilite la navigation laquelle ne se fait généralement que pendant la journée. Un réseau de canaux relie le Rhin avec des villes aussi éloignées que Berlin et avec les pays étrangers. Pendant les mois d'été, les embarcations de tourisme font des affaires d'or car des milliers de visiteurs prennent part aux excursions organisées sur ce fleuve pittoresque.

En vérité, le Rhin est un fleuve remarquable car il est d'une beauté incomparable et en même temps une artère commerciale vitale. Par son histoire longue et passionnante et ses légendes romantiques, le Rhin est plus qu'un fleuve. En effet, il a connu tant de vicissitudes — guerre et paix, amour et haine, heur et malheur — que Frédéric de Schlegel, illustre écrivain allemand, l'a décrit comme « la véritable image de notre pays, de notre histoire et de notre caractère ».

Dans le monde nouveau de Dieu, aujourd'hui imminent. les distinctions nationales n'existeront plus, les légendes romantiques n'auront plus de place et les châteaux forts moyenâgeux auront disparu. Par contre, la beauté merveilleuse de la création naturelle subsistera éternellement pour la gloire du Créateur dont le nom est « Jéhovah, (...) le Très-Haut sur toute la terre ». — Psaume 83: 18, *AC*.

LE CONGO BELGE, un géant africain qui s'éveille

De notre correspondant en Rhodésie du Nord

C'EST à juste titre que le Congo belge peut être qualifié de géant, que l'on considère ses ressources naturelles ou sa superficie, laquelle s'étend sur 2 400 000 kilomètres carrés, soit soixante-seize fois celle de la métropole ou quatre fois celle de la France. Un coup d'œil sur la carte de l'Afrique révèle que le Congo belge occupe le cœur de ce continent. Il s'étend depuis son littoral d'une quarantaine de kilomètres sur l'Atlantique à l'ouest, jusqu'à la frontière du Tanganyika à l'est, et depuis le Soudan au nord, jusqu'à la Rhodésie du Nord, au sud. Il chevauche l'équateur car il est situé entre la latitude boréale de 5 degrés et la latitude australe de 12 degrés.

Les explorateurs anglais David Livingstone et H.-M. Stanley jouèrent un rôle important dans l'histoire du Congo, qui est devenu une colonie belge grâce, dit-on, à la clairvoyance du roi Léopold II. Ce vaste territoire est divisé en six provinces et depuis le début il a été administré par un gouverneur général.

Le puissant Congo, avec ses nombreux affluents traverse le pays sur toute sa largeur; ce majestueux fleuve constitue en quelque sorte l'épine dorsale de la colonie. Le Traité du Bassin du Congo, conclu en 1885 et toujours en vigueur, garantit « la liberté complète du commerce de toutes les nations » dans tout le bassin du Congo et de ses affluents, y compris le lac Tanganyika. Ce fleuve n'est pas seulement le plus grand de l'Afrique mais il est le second en importance du monde, n'étant dépassé que par l'Amazone.

Le Congo déverse dans l'Atlantique un volume d'eau presque égal à quatre fois celui que le Mississippi déverse dans le golfe du Mexique. Né dans la Rhodésie du Nord, il a un cours de 4660 kilomètres, un peu moins que celui du Nil, et compte plus de 4000 îles dont une cinquantaine mesurent plus de seize kilomètres. On peut juger de l'importance du rôle que jouent les cours d'eau dans ce territoire quand on sait qu'il possède

plus de 24 000 kilomètres de voies navigables, donnant passage et mouillage à 3400 navires.

Etant donné sa situation, le Congo belge jouit évidemment d'un climat équatorial. Le degré d'humidité est assez élevé à cause des abondantes pluies et des nombreux cours d'eau mais les blancs peuvent s'y habituer comme en témoigne le fait que 107 000 Européens de diverses nationalités habitent cette colonie. Il n'y a pas d'été et d'hiver proprement dits mais une saison des pluies et une saison sèche. Dans les régions situées au sud de l'équateur, les pluies commencent au début d'octobre et cessent vers la fin d'avril; elles sont entremêlées de périodes sèches. Ce sont les provinces méridionales qui conviennent le mieux aux Européens.

La population indigène s'élève à plus de treize millions d'individus, la plupart d'origine bantoue, mais elle comporte également des éléments soudaniens, nilotiques et hamites. Une connaissance du souahélis, la langue que parlent tous les indigènes qui ont été en contact avec les Arabes, est très utile au voyageur au Congo belge. Bien entendu, suivant la région, il rencontrera de nombreuses autres langues et des dialectes. Le catholicisme est la religion prédominante.

Le Congo belge offre au visiteur divers moyens modernes de locomotion. Il est desservi par d'excellentes lignes aériennes internationales et intérieures, et son réseau ferroviaire s'étend sur 5237 kilomètres. Dans certaines provinces, les transports routiers sont limités tandis que d'autres possèdent un vaste système de transports publics par automobiles pour passagers, marchandises et courrier, s'étendant sur un réseau de plus de 10 000 kilomètres. Le Congo belge compte un total de 136 800 kilomètres de routes dont certaines sont aussi bonnes que celles de l'Europe.

Les merveilles naturelles

Les parcs nationaux de l'Afrique centrale comptent parmi les plus merveilleux du monde car ils comportent des paysages magnifiques et une faune abondante. A 290 kilomètres de rayon d'un certain endroit, on peut visiter quatre des plus beaux parcs. Le Parc Reine Elisabeth renferme environ quatre-vingts volcans éteints. Sept des cratères sont remplis d'eau tandis que les autres, boisés ou recouverts d'épaisses broussailles, sont le gîte de nombreux animaux. Le Parc National Albert, une réserve de gorilles et d'autres spécimens de la faune africaine, a tout autant de charme. Ce parc, agrandi en 1935 pour englober plus de 400 000 hectares, est situé sur la rive occidentale du lac Edouard et s'étend vers le nord plus loin que les montagnes de la Lune, au nom pittoresque. Par conséquent, il contient une flore très variée, depuis les plantes équatoriales jusqu'à celles des altitudes élevées. Vers le sud, cette réserve s'étend jusqu'aux volcans du Kivu dont deux sont encore actifs. En certains endroits, on peut, sans danger, contempler ces volcans à travers les nuages de gaz sulfureux et la lave en fusion.

Pour certains, le mot *safari* signifie simplement un voyage tandis que pour d'autres, il signifie une partie de chasse. Les plaines septentrionales du Congo belge foisonnent de buffles, de phacochères, d'éléphants et même de lions. Dans l'estuaire du Semliki, près du lac Albert, les crocodiles et les hippopotames abondent. Plus au sud, c'est le pays des antilopes, des sangliers et des potamochères, tandis que la région de Luama est celle des léopards.

Pour chasser, il faut un permis et encore il est strictement interdit de faire la chasse au rhinocéros blanc, à l'okapi, au gorille et à certaines autres espèces d'animaux. Pour beaucoup de gens, la chasse aux images est plus passionnante et plus satisfaisante et on peut ajouter en passant, qu'elle est plus conforme aux principes scripturaux interdisant de tuer les bêtes par sport, et à l'exercice convenable de la domination que Dieu accorda à l'homme sur les animaux. Pour réussir dans la chasse aux images la règle principale à observer est de s'approcher le plus près possible de sa « proie ». On peut cependant rester à une distance respectueuse si on se sert d'un appareil muni d'un téléobjectif. Les chasseurs d'images s'intéressent également aux célèbres danseurs Watutzi et Batwa du Kisenyi et aux pygmées de la forêt de l'Ituri.

Léopoldville et la « capitale du cuivre »

Léopoldville, capitale du Congo, est une belle ville moderne aux magasins attrayants, qui offre en outre bon nombre de divertissements. Comme les autres villes importantes, la capitale possède des écoles gouvernementales pour les enfants européens. Les diverses missions ont établi des écoles, subventionnées par l'Etat, pour les indigènes. Léopoldville compte 20 000 habitants européens et 350 000 Africains. Bien qu'elle soit située à plus de trois cents kilomètres de la côte et entourée de terre, cette ville est un port affairé pourvu de bassins et de grues, car elle est le point de départ de la navigation en amont sur le Congo. Les cafés avec leurs terrasses, et les deux langues nationales (le français et le flamand) donnent à Léopoldville une atmosphère nettement européenne. De l'autre côté du fleuve se trouve Brazzaville, ancienne capitale de l'Afrique-Equatoriale française.

Léopoldville est la capitale politique mais Elisabethville est souvent appelée la « capitale du cuivre ». En effet, elle doit son origine et son développement à la découverte d'importants gisements de cuivre. Elle fut édifiée en 1910 (au moment où la voie ferrée venant de Rhodésie atteignit la région) à l'endroit appelé Lubumbashi, du nom de la rivière qui y serpente.

Aujourd'hui, Elisabethville a l'aspect d'une station climatique prospère. Ses quartiers bourgeois sont entourés de jardins et elle jouit d'un climat agréable, relativement sec comparé à celui du reste du Congo. La température moyenne est de 20°,5. On y trouve de bons hôtels, une académie de musique, un musée, un jardin zoologique et d'autres agréments, bref, Elisabethville est une ville bien administrée. La population européenne atteint 14 250 habitants tandis que la cité indigène compte 171 000 âmes. A proximité de cette ville, on peut visiter les chutes de Lofoi dont les eaux font un saut unique de 337 mètres. Bien qu'elles soient les plus hautes chutes de l'Afrique, elles ne peuvent rivaliser avec les gigantesques chutes Victoria sous le rapport du débit et de la largeur.

Le géant s'éveille

Le Congo belge est un pays riche. Il est vrai qu'il doit importer de nombreux produits fabriqués comme les vêtements, les automobiles et les machines ainsi que le charbon et l'essence, mais la valeur de ses exportations dépasse de loin celle des importations. Les articles exportés comprennent le café, la gomme, le cacao, les noix et l'huile de coco, le caoutchouc, l'huile de palme, les pelleteries, le bois et l'ivoire. Toutefois, les minéraux — le cuivre en tête de liste puis l'or, l'étain, le manganèse, le zinc, le cobalt et les diamants (de la province de Kassaï) — constituent les principales ex-

portations. Il ne faut pas oublier non plus le radium, obtenu à partir du minerai d'uranium, et l'argent. La production annuelle de l'or dépasse 11 000 kilos et celle des diamants s'élève à 12 500 000 carats de diamants industriels et à 600 000 carats de pierres gemmes.

Il faut encore citer comme produits agricoles le thé, la quinine, le maïs et le pyrèthre. Les régions exemptes de la mouche tsé-tsé conviennent à l'élevage. Le pays compte 386 000 têtes de bétail européen et près d'un demi-million de race indigène, qui forment la base d'une industrie laitière florissante.

Dans le journal rhodésien *The Northern News* du 15 mai 1959, on pouvait lire la manchette suivante qui attire l'attention sur l'éveil du géant congolais: « Les Africains du Congo sortent de l'âge des ténèbres pour entrer dans l'ère atomique. » L'article sous cette manchette déclarait entre autres: « La Belgique a fondé deux universités multiraciales, l'une à Léopoldville et l'autre à Elisabethville. Les étudiants africains sortent de l'âge ténébreux du sorcier pour entrer d'un bond dans l'avenir atomique. Le mois prochain, le premier réacteur nucléaire à fonctionner sur le continent africain, commencera à produire des radio-isotopes à l'Université Lovanium. » Le gouvernement vise à l'indépendance politique pour les Africains, cependant, il « a refusé de fixer une date éventuelle ou de donner la moindre idée du programme qu'il entend suivre ».

Sans conteste, le Congo qui, il y a quatre-vingts ans seulement était un territoire inconnu recouvert d'immenses forêts, sillonné d'innombrables cours d'eau et foisonnant d'une faune des plus variées, est, si les projets des administrateurs se réalisent, en passe de devenir un des territoires africains les plus évolués. Près de 14 pour cent des 56 000 000 000 de francs belges qui seront dépensés dans le cadre du second plan décennal, serviront à rendre la vie plus facile et plus prospère pour le petit cultivateur. Les économistes mettent l'accent surtout sur l'aide à apporter aux millions d'indigènes habitant les régions rurales.

Livingstone, Stanley et d'autres explorateurs ont découvert le Congo belge, mais ce sont les administrateurs clairvoyants du vingtième siècle qui sont en train d'exploiter les nombreuses ressources de ce vaste pays. Actuellement, on attend la décision de Bruxelles pour entreprendre la construction d'une immense installation hydro-électrique sur le fleuve Congo. « Une Ruhr africaine pourrait bien transfigurer le Congo belge. » Telle fut la manchette d'un article frappant qui fait remarquer que le projet d'Inga, visant à la mise en valeur du puissant Congo, éclipse le barrage d'Assouan en Egypte et l'installation hydro-électrique à Kariba sur le Zambèze. Au dire des ingénieurs, la puissance du groupe hydro-électrique d'Inga dépassera 25 000 000 de kilowatts, vingt fois celle de la centrale de Kariba. Le site d'Inga est situé entre Léopoldville et le port de Matadi. — *The Northern News* du 12 mai 1959.

Il ressort de ce qui précède que ce n'est nullement une exagération d'affirmer que le Congo belge est un géant africain qui s'éveille. C'est pour cette raison que les techniciens et d'autres travailleurs spécialisés sont les bienvenus dans ce pays. L'Office de Colonisation (l'O.F.C.O., 12 rue du Grand Cerf, Bruxelles) est heureux de fournir tous les renseignements nécessaires aux immigrants éventuels.

Au moment de la rédaction de cet article, la liberté religieuse n'a pas encore été accordée au groupe de chrétiens connus sous le nom de témoins de Jéhovah. Néanmoins, ils sont actifs au Congo, comme en témoigne le fait que Léopoldville compte six assemblées de témoins africains. Leur persévérance et leur fidélité leur a valu de la considération et l'autorisation de tenir des réunions. Le fait que 1417 d'entre eux assistèrent à un discours spécial le 5 avril 1959 et que plus de 1500 furent présents à la commémoration de la mort du Christ, le 23 mars, est une preuve de la prospérité de leur organisation, qui croît rapidement.

Espérons qu'en même temps que le Congo belge s'éveille à l'industrialisation et à l'activité économique, de nombreux habitants de cette colonie connaîtront un réveil plus vital encore, c'est-à-dire qu'ils se rendront compte de l'importance de notre époque et de l'accomplissement des prophéties bibliques. Alors, ils auront l'espoir de faire partie de la « grande foule » de toute nation et de toute langue qui héritera la vie éternelle dans le bonheur dans le monde nouveau de justice de Jéhovah.

Le « Pentagone » italien

DANS son numéro de septembre 1958, la revue américaine *The Atlantic* décrit l'atmosphère qui règne en haut lieu dans le parti démocrate chrétien d'Italie. On y respire, est-il écrit, « une atmosphère de vénalité faite de parasites, de protection, de faveurs, de passe-droits, d'emplois inutiles et de préférences scandaleuses, si bien que les Italiens en sont venus à appeler ce milieu le « sous-gouvernement », « sous » ayant le même sens que dans « sous-bois ». A présent, le « Pentagone » italien, l'élément dirigeant au Vatican, prend ce sous-gouvernement sous son aile. (...) Il est difficile d'évaluer l'influence du « Pentagone » italien en fonction des institutions américaines. Représentons-nous une puissance souveraine solidement établie à Washington; une puissance dont l'influence s'exerce sur la moitié du monde, dont les opérations financières se font à une échelle internationale et qui détient une part importante du marché des titres et des biens immobiliers de la nation; une puissance qui possède pour ainsi dire le monopole des services sociaux du pays grâce à l'argent fourni par l'Etat lui-même; une puissance à laquelle appartient la moitié des écoles et qui, dans ses relations diplomatiques, peut toujours compter sur l'aide du ministère des Affaires étrangères. Le « Pentagone » italien est en mesure d'exercer une pression non seulement à Rome mais n'importe où ailleurs dans le pays, par l'intermédiaire de deux cent cinquante-sept évêques et d'innombrables curés, prédicateurs et instituteurs. Il a également à sa disposition les vastes ramifications de l'Action catholique et déjà, les débuts d'un *Opus Dei* ».

Comment une organisation religieuse qui est censée s'occuper uniquement de religion et de l'enseignement des principes chrétiens, peut-elle justifier son association avec la politique corrompue, sans parler de sa domination du « sous-gouvernement » ? Comment peut-elle se compter parmi les disciples du Christ dont celui-ci disait: « Ils ne sont pas du monde, comme moi je ne suis pas du monde » ? — Jean 17: 16.

Qui sont les témoins de Jéhovah?

LES journaux du monde entier parlent des témoins de Jéhovah. Ces dernières années, leurs assemblées ont défrayé l'actualité par leur importance extraordinaire, leur organisation impeccable et la conduite exemplaire des délégués. En 1958, l'assemblée de huit jours qu'ils ont tenue au Yankee Stadium et aux Polo Grounds de New-York, a réussi à remplir ces deux stades. Au dernier jour de ce congrès, 253 922 personnes ont écouté N.-H. Knorr, président de la Watch Tower Bible and Tract Society, prononcer le discours intitulé « Le royaume de Dieu est entré dans son règne — La fin du monde est-elle proche? ».

Pourquoi, chaque année, des dizaines de milliers de personnes deviennent-elles témoins de Jéhovah? Qu'est-ce qui les attire? Que croient et qu'enseignent les témoins de Jéhovah? D'où vient leur zèle? Leurs ennemis ont maintes fois essayé de répondre à ces questions mais on aurait tort de se fier à leurs explications tendancieuses. Aurait-on demandé aux scribes et aux pharisiens de donner une description exacte des croyances de Jésus? Ne vous adressez donc pas aux adversaires des témoins si vous voulez des renseignements exacts à leur sujet.

On trouve des témoins de Jéhovah un peu partout sur la terre. Ils représentent pour ainsi dire toutes les couches de la société. Il existe dans leur sein des avocats, des médecins, des savants, des écrivains, des pêcheurs, des cultivateurs, des ménagères, des riches comme des pauvres, des personnes instruites et des personnes sans grande instruction. Les témoins de Jéhovah s'habillent comme tout le monde, mangent comme tout le monde et, dans une large mesure, vivent comme tout le monde. Pourtant, ils sont différents. Cette différence vient de leur religion, laquelle est révolutionnaire dans un domaine très important, celui de la doctrine. Car ils croient que le royaume de Dieu est déjà entré dans son règne! C'est là le thème central de leur enseignement.

Depuis que Jésus enseigna aux chrétiens de prier « que ton règne vienne; que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel », beaucoup ont attendu la venue de ce royaume. Les témoins de Jéhovah croient fermement, passages bibliques et événements mondiaux à l'appui, que ce royaume entra dans son règne dans les cieux en 1914. Ils sont convaincus que la génération actuelle verra ce gouvernement céleste entrer puissamment en action contre l'iniquité, la balayant de la face de la terre lors de la bataille d'Harmaguédon. Après cette guerre dirigée par Dieu, le pacifique règne millénaire du Christ transformera notre planète en un vaste jardin édénique. — Matthieu 6:10; Daniel 2:44; Matthieu 23:34.

Le zèle et le dynamisme des témoins de Jéhovah proviennent de ces promesses bibliques et de la ferme assurance qu'elles s'accompliront. L'étonnante nouvelle qu'Harmaguédon doit avoir lieu à notre époque leur donne le plein sentiment de leur responsabilité et de l'urgence des temps que nous vivons. Chaque témoin sait qu'il doit faire connaître ces vérités à autrui. « Car c'est en croyant du cœur qu'on parvient à la justice, et c'est en confessant de la bouche qu'on parvient au salut. » Chaque témoin se voue à Dieu en vue de devenir son ministre. Ce vœu est symbolisé par l'immersion dans l'eau. Tous les témoins voués de Jéhovah sont, par conséquent, des ministres. — Romains 10:10; I Timothée 4:16.

Chaque serviteur fidèle du vrai Dieu Jéhovah doit témoigner. L'apôtre Paul passe en revue les hommes justes, en remontant jusqu'à Abel, et il les qualifie tous de témoins de Jéhovah. Après avoir parlé d'Abel, de Noé, d'Abraham et d'autres, Paul déclare: « Le temps me manquerait pour parler de Gédéon, de Barak, de Samson, de Jephthé, de David, de Samuel, et des prophètes, (...) nous sommes environnés d'une si grande nuée de témoins. » De qui ces hommes furent-ils les témoins? De leur Dieu, Jéhovah. « Vous êtes mes témoins, dit Jéhovah; c'est moi qui suis Dieu! » — Hébreux 11:1 à 12:1; Isaïe 43:10–12, *AC*.

Et les chrétiens, doivent-ils, eux aussi, être témoins de Jéhovah? Le chrétien doit marcher sur les traces de Jésus-Christ. Or, les Ecritures appellent Jésus « le témoin fidèle et véritable » et parlent de « Jésus-Christ, le témoin fidèle ». Il s'ensuit que le chrétien également doit témoigner. Le Christ affirma: « Vous serez mes témoins (...) jusqu'aux extrémités de la terre. » Le chrétien doit proclamer que Jésus est « le chemin, la vérité, et la vie [et que] nul ne vient au Père [Jéhovah] que par » Jésus. Il doit dire aux hommes que le salut vient de Jéhovah Dieu par notre Seigneur, Jésus-Christ. — Apocalypse 3:14; 1:5; Actes 1:8; Jean 14:6; Matthieu 24:14.

Etant donné que les témoins de Jéhovah marchent sur les traces de Jésus-Christ, accomplissant « les fonctions d'ambassadeurs pour Christ », il va de soi qu'ils doivent prêcher comme Jésus. Ce dernier prêcha de maison en maison et de village en village. Paul, qui imita le Christ dans son ministère, déclara: « Vous savez que je n'ai rien caché de ce qui vous était utile, et que je n'ai pas craint de vous prêcher et de vous enseigner publiquement et dans les maisons. » Au sujet de l'activité des disciples peu de temps après la Pentecôte, il est écrit: « Et chaque jour, dans le temple et dans les maisons, ils ne cessaient d'enseigner, et d'annoncer la bonne nouvelle de Jésus-Christ. » Les témoins de Jéhovah, eux aussi, prêchent de maison en maison, c'est-à-dire, ils apportent le message aux gens. Ils diffèrent, en cela, du clergé lequel attend que les gens viennent à lui pour s'instruire. — II Corinthiens 5:20; Actes 20:20; 5:42.

L'efficacité de cette méthode est incontestable. Parlant des grandes Eglises d'aujourd'hui, le Dr Robert McCracken affirma dans la fameuse église Riverside à New-York: « La religion à notre époque n'enthousiasme plus personne. » L'ecclésiastique baptiste John S. Wimbish avoua de son côté: « L'Eglise est devenue si respectable qu'elle est lamentable, si complaisante qu'elle est écœurante. (...) Le temps est venu où nous devrions secouer de nos pieds la poussière de notre léthargie et imiter Jésus. » Par contre, Marcus Bach appelle les témoins de Jéhovah « le mouvement religieux

au développement le plus rapide du monde ». Il précise: « Chaque Témoin est un ministre. Chaque ministre va de maison en maison, et reçoit auparavant une formation spéciale à cet effet. (...) Les témoins de Jéhovah ne constituent pas une menace mais un défi, invitant les Eglises établies à — *témoigner!* »

Que Jéhovah ait aujourd'hui des témoins sur la terre, cela est prouvé par le monceau de témoignage établi par les témoins de Jéhovah. En 1959, ces témoins ont poursuivi leur ministère dans 175 pays. Ils ont consacré 126 317 124 heures à la prédication de la bonne nouvelle. L'organe principal des témoins de Jéhovah, *La Tour de Garde*, est tiré à 3 750 000 exemplaires en cinquante-cinq langues. *Réveillez-vous!* paraît en vingt et une langues et a un tirage de 3 000 000 d'exemplaires. En plus de ces périodiques, les témoins diffusent des millions de Bibles, de livres et de brochures.

Au souper du Seigneur célébré en 1959, 1 283 603 témoins et personnes de bonne volonté se sont réunis. De ce nombre, 871 737 personnes ont proclamé courageusement que le royaume de Dieu est là et que la fin du monde est proche.

De notre correspondant en Nouvelle-Zélande

LA DÉCISION récente de la Cour suprême de Nouvelle-Zélande selon laquelle les témoins de Jéhovah ont le droit d'utiliser pour leurs conférences bibliques les salles publiques dédiées aux morts de la guerre, a affermi les libertés fondamentales de parole, de réunion et des cultes en faveur des groupements minoritaires de ce pays.

Après cette décision importante rendue le 21 août 1959, les journaux dans tout le dominion portaient des manchettes larges de deux ou trois colonnes proclamant:

« LES MONUMENTS COMMEMORATIFS SONT POUR TOUT LE MONDE, AFFIRME UN JUGE »; « UN JUGE DECLARE QUE LES TEMOINS DE JEHOVAH PEUVENT UTILISER LES SALLES DEDIEES AUX MORTS DE LA GUERRE »; « LIBERTE DES CULTES ! UNE SALLE MISE A LA DISPOSITION DES TEMOINS DE JEHOVAH. »

Cette affaire relative aux libertés civiles impliquait d'une part la Watch Tower Bible and Tract Society de Pennsylvanie et d'autre part le conseil municipal de Mont Roskill (Auckland). En janvier 1958, les témoins de Jéhovah sollicitèrent l'autorisation d'utiliser la salle commémorative de Levin et des alentours pour y tenir une assemblée de trois jours. Le conseil municipal était d'accord pour accéder à cette requête jusqu'à l'intervention des anciens combattants de la localité, qui firent entendre des protestations énergiques. Ces derniers demandèrent des directives à la commission exécutive de leur association, c'est pourquoi, le 31 janvier 1958, celle-ci adopta une résolution à ce sujet. Cette résolution déclare notamment qu'« un monument aux morts de la guerre est consacré à la mémoire de ceux qui servirent leur pays en temps de péril ». Elle contient en outre un appel hautement sentimental aux membres de l'association, leur demandant d'essayer de persuader les autorités administrant de tels édifices de les refuser aux témoins de Jéhovah lesquels, souligne la résolution, avaient été déclarés subversifs, en 1940. Toutefois, ce qu'elle ne dit pas, c'est que cette déclaration, étant sans fondement et sans preuve, avait été rétractée.

Partout dans le pays, les journaux publièrent le texte intégral de la résolution ainsi que la réponse de la Watch Tower Society. Aiguillonnés par la résolution, les anciens combattants de Levin demandèrent au conseil municipal de revenir sur sa décision de louer la salle commémorative aux témoins de Jéhovah. Le conseil finit par céder à leurs instances et annula le contrat de location. Les journaux parlèrent abondamment de l'action des anciens combattants et du conseil municipal. De leur côté, les témoins de Jéhovah adressèrent de nombreuses lettres de protestation au maire de Levin.

Entretemps, les anciens combattants continuaient à propager leur résolution. Malheureusement, de nombreux fonctionnaires laissèrent s'enfumer leurs lunettes d'impartialité, de justice et de tolérance par le feu qu'entretenaient les anciens combattants. Agissant de façon peu sage, ils interdirent aux témoins de Jéhovah l'utilisation des salles commémoratives. Le 24 février 1958, le conseil municipal de Mont Roskill reçut un exemplaire de la résolution et le 3 avril, il fit savoir aux anciens combattants qu'il avait lui aussi adopté une résolution refusant aux témoins de Jéhovah la salle de la localité. Un autre conseil municipal alla jusqu'à affirmer sur la formule de demande de location de sa salle commémorative que celle-ci ne serait pas disponible pour les témoins de Jéhovah. Quelques conseils municipaux résistèrent à la pression exercée par les anciens combattants mais un grand nombre se laissèrent influencer.

Un tel état de choses signifiait que de nombreuses salles seraient fermées aux témoins de Jéhovah. Que faire? Fallait-il permettre aux préjugés de quelques hommes d'inciter les conseils municipaux à priver ces témoins de la liberté de tenir une assemblée chrétienne dans des salles publiques et d'y prononcer des discours bibliques ?

Devant les tribunaux

On décida de soumettre ce litige important aux tribunaux. L'affaire, dont la solution devait faire jurisprudence, débuta le 8 juillet 1958, quand la Watch Tower Society sollicita l'autorisation d'utiliser la salle

commémorative de Mont Roskill pour une conférence biblique. Le conseil municipal ayant repoussé cette demande, la Société consulta un avocat et le 18 décembre 1958, le conseil municipal de Mont Roskill fut avisé de l'action intentée contre lui. Avant que cette affaire eût passé en jugement cependant, un autre conseil municipal (celui de Huntly) avait annulé son contrat comme l'avait fait celui de Levin. C'est pourquoi, en avril 1959, la Société demanda à la Cour suprême de prononcer un jugement avant faire droit à ce sujet. Toutefois, la Cour décida en faveur du conseil municipal obligeant ainsi les témoins de Jéhovah à prendre d'autres dispositions en vue de leur assemblée à Huntly. Cet incident accrut encore l'intérêt que suscitait le litige qui devint une controverse âprement débattue.

Lorsque l'affaire passa en jugement en mai 1959, M. F.-H. Haigh, l'avocat de la Société, déclara dans sa plaidoirie: « On doit considérer cette interdiction comme rien moins qu'absurde. La ligne de conduite de certaines personnes au cours de la Seconde Guerre mondiale, ne peut en aucun cas déterminer, en 1958, quels sont les droits de ces personnes en ce qui concerne un monument aux morts d'utilité publique. L'action du conseil municipal constitue un déni de justice découlant d'une discrimination injustifiée. »

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

*** On dit qu'il existe à présent plus d'un million d'espèces de plantes et d'animaux. Comment Noé a-t-il pu abriter toutes les différentes variétés d'animaux et d'oiseaux dans l'arche? Pourquoi les règnes animal et végétal sont-ils si divers? Ne manquez pas de lire l'article intitulé « Ils se reproduisent selon leur espèce » dans notre prochain numéro.**

*** Vous avez peut-être suivi jour par jour dans votre journal les événements dramatiques qui ont éprouvé les habitants de la Côte d'Azur cet hiver. Mais ces impressions fragmentaires ne vous ont pas donné une vue d'ensemble de ce qui s'est passé. C'est pourquoi vous lirez avec intérêt l'article « La catastrophe de Fréjus ».**

*** Peu de ménagères se rendent compte que les bouteilles rangées sous l'évier à la cuisine contiennent suffisamment de poison pour tuer leurs enfants. Pourtant, chaque année des centaines d'enfants meurent empoisonnés accidentellement. Vous saurez mieux comment sauvegarder la vie de vos enfants après avoir lu l'article « Docteur, mon enfant a avalé du poison ! »**

La liberté soutenue

Après que certaines questions de procédure eurent été résolues avec l'aide de la Cour, le verdict fut prononcé, le 21 août 1959, par le juge T.-A. Gresson de la Cour suprême de la Nouvelle-Zélande dans la circonscription judiciaire septentrionale d'Auckland. Le verdict est ainsi conçu: « Cette salle (...) fut élevée par souscription publique et par des subventions du conseil défendeur et de l'Etat, lequel avait décidé de fournir des fonds pour la construction de salles de récréation comme monuments aux morts de la guerre. Selon une des conditions de la subvention de l'Etat, le projet devait être « confié aux autorités locales afin que le mo-» nument soit en tout temps à la disposition de toutes » les sections du public. »

Le verdict souligne en outre que les témoins de Jéhovah avaient tenu des conférences bibliques dans la salle en question à trois reprises en 1956 et 1957 et que « lors de ces conférences, on n'a eu à déplorer aucun incident fâcheux ni le moindre désordre ».

Le juge Gresson déclara: « Personne ne nie qu'en refusant au plaignant l'autorisation d'utiliser la salle, le Conseil municipal agissait par déférence pour les désirs des anciens combattants. Sans doute fut-il fortement influencé par le fait que le 24 octobre 1940, le procureur général avait déclaré que la société plaignante était une « organisation subversive ».

» Le 8 mai 1941, le procureur général a modifié cette déclaration afin de permettre aux témoins de Jéhovah de tenir des réunions pour l'étude de la Bible, la prière et l'exercice du culte. (...) Le 27 mars 1945 — la guerre était toujours en cours — la déclaration originale selon laquelle les témoins de Jéhovah étaient une organisation subversive, fut révoquée.

» C'est ainsi que durant la plus grande partie de la Seconde Guerre mondiale, la société plaignante a pu tenir ses réunions religieuses. Pendant les quatorze années écoulées, cette société n'a été l'objet d'aucune accusation de subversion. »

Parlant à propos des croyances et des pratiques des témoins de Jéhovah et du droit de chaque individu de professer les croyances de son choix, le juge Gresson cita plusieurs juristes ainsi que quatre jugements impliquant les témoins de Jéhovah en Angleterre, en Australie et au Canada. Il déclara notamment: « L'idéologie [de la société plaignante] (...) met l'accent sur les rapports personnels, absolus et exclusifs, entre l'individu et la Divinité, sans intervention ou intermédiaire humains. (...) Elle observe une attitude de stricte neutralité lors des conflits armés. (...) Il est important de faire remarquer que les témoins de Jéhovah n'ont jamais commis des actes hostiles manifestes, et que leur attitude à l'égard du service militaire est dictée par leur conscience et leurs croyances. (...) Comme le souligne C.-J. Latham: « La religion » de la majorité est capable de » veiller à ses propres intérêts. (....) » C'est la religion (ou absence de » religion) des minorités impopu-» laires qui a besoin de la protec-» tion de la loi. »

Le juge fit ressortir les considérations motivant sa décision lorsqu'il déclara: « Le ministre des Terres a octroyé le terrain sur lequel la salle est construite, au maire, aux conseillers et aux citoyens de la municipalité de Roskill à des fins récréatives. (...) Il leur est confié dans cette intention. (...) Le conseil défendeur a la garde du terrain dont il est administrateur. Il n'est pas autorisé à agir comme s'il en était le propriétaire absolu...

» Le pouvoir de réglementer l'utilisation de la salle comprend, à mon avis, le pouvoir d'interdire cette utilisation pour des motifs raisonnables. Toutefois, il ne faut pas qu'une réglementation légitime dégénère en discrimination contre une classe particulière. (...) L'acte révèle de façon concluante que l'organisme administrateur ne doit pas agir de manière à restreindre le libre accès du public à la propriété. Il est au moins soutenable que si la lecture de la Bible peut être considérée comme une récréation, dans l'acception la plus large du terme, en refusant au plaignant l'autorisation d'utiliser la salle commémorative pour ce but inoffensif, le conseil défendeur fit preuve d'une discrimination injuste et enfreignit l'esprit sinon la lettre de cet article...

» Il existe cependant un autre motif, plus valable encore à mon avis, sur lequel je préfère fonder mon jugement. Le conseil défendeur accepta la subvention (...) à condition que la salle commémorative de récréation soit en tout temps disponible pour tous les groupements sociaux et qu'elle soit exploitée pour favoriser le plus possible les intérêts de la communauté. On ne peut nier que les citoyens de la municipalité qui sont témoins de Jéhovah constituent un groupement légitime de la société et que même s'ils sont une minorité, ils doivent, à mon avis, jouir des mêmes droits juridiques et s'acquitter des mêmes obligations juridiques que les anciens combattants. Je considère qu'en refusant au plaignant l'utilisation de la salle, le conseil défendeur a enfreint les conditions, prises au sens le plus large, de cette administration...

» Etant donné ces circonstances, je déclare que: La Watch Tower Bible and Tract Society et/ou (...) ont le droit d'avoir accès à la salle commémorative de Mont Roskill, afin d'y tenir des conférences bibliques, aux moments raisonnables et aux conditions raisonnables que le conseil défendeur jugera bon d'imposer. »

Répercussions de la victoire

Les fils de la Press Association de Nouvelle-Zélande bourdonnèrent de la nouvelle de la victoire des témoins de Jéhovah et le lendemain, tous les quotidiens des deux îles du pays la publièrent. Quelques journaux donnèrent le texte intégral de cette décision importante mais la plupart omirent les commentaires favorables et respectueux du juge Gresson sur les témoins de Jéhovah. Evidemment, la victoire réjouit grandement ces derniers, mais beaucoup de personnes se demandèrent quelle serait la réaction des anciens combattants devant cette défaite cuisante à la Cour suprême.

Le premier commentaire à être publié fut un éditorial de deux colonnes qui parut dans le *Times* de Palmerston North du 25 août 1959, et qui déclara notamment: « Sans doute cette décision consternera les anciens combattants et semblera au moins regrettable à la plupart des Néo-Zélandais, mais elle ne laisse subsister aucun doute quant au droit légal des témoins de Jéhovah d'utiliser les salles commémoratives dans les localités où celles-ci ont été construites grâce à l'argent du contribuable et aux subventions de l'Etat...

» Bien que nous reconnaissions ce fait, nous voudrions cependant exprimer notre opinion catégorique, c'est que les témoins de Jéhovah eux-mêmes commettent un tort moral en insistant outre mesure sur ce droit. »

Le lundi 31 août, le *Chronicle* de Levin, ville où le litige avait pris naissance, publia ce commentaire: « Le conseil municipal de Levin sera bien obligé de permettre aux témoins de Jéhovah d'utiliser la salle s'ils le demandent. C'est là l'opinion émise par M. E.-W. Wise, le maire de cette commune, lorsqu'on sollicita son avis à ce sujet...

» A la récente réunion semestrielle des anciens combattants de Levin, on fit allusion à la décision de la Cour suprême. Quelqu'un demanda si la salle serait accordée aux témoins de Jéhovah s'ils la demandaient. Le secrétaire de l'association répondit: « A présent, nous n'avons pas le choix. » « La décision s'applique-t-elle à toutes les salles de ce genre? » demanda-t-on ensuite. Le secrétaire dit qu'il pensait que oui. »

Les événements prirent une brusque tournure inattendue. Le 2 septembre, le *Standard* de Manawatu portait la manchette suivante, large de deux colonnes: « LES ANCIENS COMBATTANTS DEMANDERONT AU GOUVERNEMENT DE MODIFIER LE REGLEMENT. » L'article sous cette manchette rapporte: « L'association des anciens combattants a l'intention de demander au gouvernement de modifier le règlement de façon à autoriser les administrateurs à interdire aux organisations qui ont été déclarées subversives l'utilisation des monuments aux morts. La commission exécutive de l'association des anciens combattants prit cette décision après avoir examiné le jugement récent de la Cour suprême permettant aux témoins de Jéhovah de disposer de la salle commémorative de Mont Roskill. »

Le même article contenait une déclaration officielle des anciens combattants accusant les témoins de Jéhovah de « mettre obstacle à la défense du pays » et affirmant également qu'ils « s'efforcent d'empêcher d'autres citoyens de défendre leur pays ».

Dans son numéro du 5 septembre 1959, le *Herald* publia la réponse de la filiale de la Watch Tower Society à ces accusations. Dans cette réponse, la Société protesta contre le projet des anciens combattants visant à annuler les effets de la décision de la Cour suprême en soulignant que des centaines d'anciens combattants avec leurs familles seraient parmi ceux qui souffriraient d'une modification éventuelle du règlement. L'article attira l'attention sur le fait que l'on n'a jamais prouvé que les témoins de Jéhovah sont coupables de subversion, et que leur attitude a toujours été celle de la stricte neutralité. Pour prouver la position bien établie des témoins de Jéhovah, l'article cita les passages suivants de l'ouvrage « *Que Dieu soit reconnu pour vrai* »: « Il ne serait pas bien que les chrétiens soient subversifs et se livrent à des activités subversives. » Les témoins de Jéhovah « ne s'opposent pas davantage au désir de ceux qui veulent servir dans les forces armées de ladite nation. Ils ne s'opposent pas non plus aux efforts déployés par celle-ci pour lever une armée en procédant à la conscription de ses effectifs ». Les témoins de Jéhovah sont des citoyens respectueux des lois qui obéissent à l'ordre suivant du Seigneur Jésus: « Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » — Luc 20: 25.

Depuis des années, sans rencontrer aucune difficulté, les témoins de Jéhovah se servent de toutes sortes de salles, y compris celles qui ont été élevées comme monuments aux morts. Dans certaines localités, les anciens combattants eux-mêmes leur ont loué *leurs propres salles*. Puis, brusquement, en janvier 1958, la commission exécutive des anciens combattants s'attaqua aux témoins de Jéhovah en adoptant une résolution injuste demandant aux fonctionnaires publics de faire des distinctions à leur sujet. Depuis lors, cette association ne cesse de s'attaquer aux témoins verbalement et par écrit.

Puisque les témoins de Jéhovah ont demandé aux tribunaux de protéger leurs libertés civiles, certains prétendent qu'ils commettent « un tort moral en insistant outre mesure sur ces droits ». Cependant, est-ce vraiment commettre un tort moral d'user des droits et des libertés prévus par la loi? Est-ce mal de prendre des mesures pour sauvegarder les libertés de parole, de réunion et des cultes. Dans de nombreuses communes, la salle commémorative est la seule qui convienne ou qui soit disponible pour certaines assemblées des témoins de Jéhovah. En sollicitant l'autorisation d'utiliser une telle salle, les témoins demandent simplement qu'on respecte leur droit.

La décision importante de la Cour suprême a consolidé en Nouvelle-Zélande les libertés fondamentales de parole, de réunion et des cultes, non seulement pour les témoins de Jéhovah mais encore pour tous les citoyens de ce pays, et particulièrement pour les groupements minoritaires. Les témoins de Jéhovah néo-zélandais sont très reconnaissants pour la décision équitable établissant ces droits, et ils exhortent tous leurs compatriotes à respecter cette décision et à s'y conformer. Eux-mêmes sont résolus à maintenir une position intransigeante en faveur des principes chrétiens de la Bible et à continuer à prêcher la bonne nouvelle du royaume de Dieu, le royaume des cieux, qui est déjà établi et qui est la seule espérance de l'humanité.

Monsieur K. vante les réalisations de l'agriculture russe

Lors de la dernière session du comité central du parti communiste soviétique, M. Khrouchtchev a évoqué le défi qu'il avait lancé il y a un an quand il affirma qu'en 1970, la production de l'U.R.S.S. dépasserait celle des Etats-Unis. « Nos affaires, a-t-il dit, en ce qui concerne le développement de l'économie rurale, vont bien, très bien. La production de beurre par tête d'habitant en U.R.S.S. a dépassé cette année celle des Etats-Unis, et nous avons la possibilité de rattraper avant 1965 les Américains pour la production de la viande. (...) Lorsque le comité central a mis en évidence en 1953 et 1955 les défauts qui existaient dans notre économie rurale, la presse réactionnaire des Etats-Unis a parlé d'une crise de l'agriculture en Union soviétique. Notre peuple lui a donné depuis une digne réponse, et ce n'est qu'un commencement. (...) Les succès de l'Union soviétique sont brillants. Les ennemis du socialisme sont découragés par nos victoires, mais ce sont ces victoires qui nous permettent d'accélérer notre marche vers de nouvelles réalisations. Nous sommes bien lancés, et il nous est d'autant plus facile de progresser encore plus vite. »

Le revers de la médaille

Il est peut-être vrai qu'en 1959, l'U.R.S.S. a produit 62 millions de tonnes de lait, 6 millions de plus que les Etats-Unis, et 845 000 tonnes de beurre contre 721 000 aux Etats-Unis, soit 4 kilos par tête d'habitant en U.R.S.S. contre 3,7 kilos aux U.S.A. (l'U.R.S.S. a une population de 208 millions et les Etats-Unis de 179 millions). Mais la résolution adoptée par le comité central du parti communiste soviétique à l'issue de sa dernière session, reconnaît que l'agriculture russe progresse moins rapidement que l'industrie et que les objectifs fixés par le plan n'ont été atteints que pour le lait et la viande. En effet, les dernières statistiques révèlent que la production des céréales a baissé assez sérieusement. Selon les chiffres donnés par M. Khrouchtchev lui-même en décembre, à Lvov, les ventes à l'Etat en 1959 ont été inférieures de 10 millions de tonnes à celles de 1958. Cette baisse ne s'explique pas entièrement par la sécheresse. Dans le Kazakhstan, région cinq fois plus grande que la France et qui a été défrichée pour la première fois en 1955, la récolte en 1959 a été 26 pour cent moins abondante qu'en 1958. Le comité central a blâmé les responsables locaux pour avoir laissé des milliers d'hectares de blé pourrir sous la neige. Avouant cet état de choses, M. Khrouchtchev déclara: « De grandes lacunes demeurent dans notre agriculture. C'est ainsi que la République de Kazakhstan a infligé de grandes pertes à l'Etat. En effet, si la récolte des céréales promettait d'être bonne, elle n'a pas été moissonnée en totalité en raison d'une mauvaise organisation du travail. Au 1er novembre, 1 618 000 hectares de blé n'avaient pas été moissonnés » Pour éviter de telles pertes, le comité central a proposé la formation de comités de contrôle pour superviser les fermes, comme ceux qui existent déjà pour contrôler les usines.

La rivalité économique russo-américaine

A l'encontre de ce que l'on pourrait croire en considérant ces déconvenues de l'agriculture soviétique, l'U.R.S.S. semble avoir beaucoup plus d'espoir de rattraper les Etats-Unis, d'ici à 1970, dans le domaine de la production agricole que dans celui de l'industrie. Certes, elle a de grands progrès à faire pour atteindre l'efficience de l'agriculture américaine (si, en 1959, elle a dépassé les Etats-Unis dans la production du lait et du beurre, selon le *New York Times* il lui a fallu deux fois plus de bovins pour y arriver!). Mais peu lui importe. Elle a presque deux fois et demie plus de territoire que les Etats-Unis, ce qui lui permet d'avoir un rendement moins poussé. Et les Américains n'ont pas été chiches de conseils donnés aux agriculteurs soviétiques (et à M. Khrouchtchev lui-même) en visite aux Etats-Unis. Mais dans le domaine industriel, l'U.R.S.S. aura beaucoup plus de mal à rattraper les Etats-Unis. Selon M. Wagenfuhr, directeur des services statistiques des Communautés européennes (de Lausanne), sur la base de cinquante produits caractéristiques, la production industrielle de l'U.R.S.S. représente actuellement entre 47 et 55 pour cent de celle des Etats-Unis, chiffres qui correspondent à peu de chose près à l'estimation d'un expert soviétique (51%) et à celle d'un économiste américain (50%). Or, en affirmant que dans une dizaine d'années l'U.R.S.S. aura « doublé » les Etats-Unis, M. Khrouchtchev semble avoir oublié que pendant la même période, ces derniers auront également augmenté leur production. M. Wagenfuhr estime à 112-125 pour cent de la production américaine de 1956 la prévision de production industrielle soviétique pour 1972. « Ce résultat, écrit *Le Monde*, permet à M. Khrouchtchev d'affirmer qu'en 1970 ou 1972 l'U.R.S.S. aura dépassé la production américaine... actuelle. Mais comme d'ici là les U.S.A. auront accru sensiblement leur production — de 65 pour cent estime M. Charles Roos — la production soviétique ne représentera à ce moment que 68 à 85 pour cent de la production industrielle américaine à l'époque. »

« La mort ne sera plus »

Avez-vous du mal à croire que le jour viendra où la mort n'existera plus? Ce n'est pourtant pas un rêve. En parlant des habitants du monde nouveau promis par Dieu, la Bible dit que Dieu « essuiera toute larme de leurs yeux, et la mort ne sera plus, et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni douleur, car les premières choses ont disparu ». (Apocalypse 21:4.) La Bible explique ce qu'est la mort, quelle est la condition des trépassés et comment la mort sera enfin vaincue. Lisez la brochure de 96 pages intitulée « *Les Ecritures enseignent-elles la survivance?* » Vous en serez grandement réconforté. Commandez-en un exemplaire aujourd'hui même. Il vous suffit d'envoyer la modique somme de 0,50 NF (5 fr. belges, 10 cents canadiens ou 50 ct. suisses) à l'une des adresses indiquées ci-dessous.

Association « Les Témoins de Jéhovah » 81, rue du Point-du-Jour, BOULOGNE-BILLANCOURT, (Seine).
(C.C.P. Paris 6072-27)

Veuillez m'expédier la brochure « Les Ecritures enseignent-elles la survivance? » pour laquelle je joins la somme de .....

Nom ..... **Ville** .....

Rue et No ..... **Département** .....

Pour les pays suivants, veuillez écrire à « Watch Tower », aux adresses ci-après: BELGIQUE : 28, av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3 (C.C.P. 969-76); CANADA : 150 Bridgeland Ave., Toronto 19; SUISSE : 39 Allmendstrasse, Berne 22 (C.C.P. III 3319).